



Strasbourg, le 30 novembre 2015

CDL-EL-OJ(2015)005ann
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

53^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Venise, le 17 décembre 2015 à 10 h.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Les électeurs résidant *de facto* à l'étranger : projet de rapport de synthèse

Lors de sa réunion de juin 2013, le Conseil a décidé d'étudier la question des électeurs résidant *de facto* à l'étranger, qui restent enregistrés comme résidents dans leur pays d'origine. Cela a conduit à la rédaction de plusieurs documents : un mémorandum du secrétariat ([CDL-EL\(2013\)011](#)), qui a été commenté par Mme Alanis Figueroa ([CDL-EL\(2015\)004](#)) et Mme Christina Binder (experte, Autriche) ([CDL-EL\(2015\)003](#)); une contribution de Mme Alanis Figueroa relative à la situation en Amérique latine ([CDL-EL\(2015\)002](#)) et des d'études de cas relatives à la Bulgarie (par M. Tanchev, [CDL-EL\(2015\)008](#)), la République de Moldova (par M. Iure Ciocan, expert et M. Esanu, [CDL-EL\(2015\)005](#)) et la Tunisie (par M. Mohamed Krir, expert, [CDL-EL\(2015\)007](#)); ces études de cas ont été résumées dans un rapport d'information sur les listes électorales et les électeurs à l'étranger en Bulgarie, en Moldova et en Tunisie ([CDL-PI\(2015\)003](#)).

Le projet de rapport de synthèse sur les électeurs résidant *de facto* à l'étranger ([CDL\(2015\)049](#)) vise à résumer les conclusions des documents cités, en mettant l'accent sur les problèmes propres aux électeurs *de facto* à l'étranger et aux moyens de prévenir la fraude. Il est soumis au Conseil pour adoption.

3. Prix du Centre international pour les études politiques - International Centre for Political Studies (ICPS)

La Commission de Venise a postulé pour trois prix décernés par le Centre international pour les études politiques - International Centre for Political Studies (ICPS) : le prix de l'engagement institutionnel international, le prix de l'égalité des genres et le prix de la participation des minorités. Lors de la cérémonie d'attribution des prix, qui s'est tenue à Puerto Vallarta (Mexique) le 14 novembre 2015, elle a reçu le prix de l'engagement institutionnel international. Elle avait aussi été présélectionnée pour les deux autres prix auxquels elle avait postulé (le prix de l'égalité des genres et le prix de la participation des minorités).

Le Conseil des élections démocratiques sera informé à ce sujet. Ses travaux ont joué un rôle essentiel dans ce succès.

4. Communication du secrétariat

Le Secrétariat présentera les activités suivantes :

- Ukraine

La Commission :

- o a participé à un échange de vues sur la législation relative aux élections locales (22 octobre 2015)
- o a assuré une assistance juridique à la mission d'observation du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à l'occasion des élections locales en Ukraine (25 octobre 2015)
- o a organisé une conférence sur les défis posés par la législation relative aux élections locales (5-7 novembre 2015)
- o prévoit une réunion avec la *Verkhovna Rada* (Parlement) sur la révision de la législation électorale en mars 2016

- Maroc

Le CNDH (Conseil national des droits de l'homme) a invité la Commission de Venise à participer à un séminaire sur les standards en matière de législation et de pratique électorales, qui se tiendra à Rabat en janvier 2016.

- Amérique latine

La Commission de Venise a participé au 10^e Congrès interaméricain des administrations électorales, organisé par l'OEA à Rio de Janeiro les 19 et 20 novembre 2015.

La sous-commission sur l'Amérique latine se réunira à Santiago (Chili) le 5 décembre 2015 et examinera la possibilité de créer un groupe de travail sur les questions électorales et la jurisprudence en particulier.

Le Secrétariat présentera les activités suivantes plus en détail à la demande des membres :

- Autres activités passées et futures

- La participation au Comité ad hoc d'experts sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique (Strasbourg, 28-29 octobre 2015)
- L'assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections législatives en Turquie (1^{er} novembre 2015).
- L'assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections législatives en Azerbaïdjan (1^{er} novembre 2015).
- La conférence régionale sur l'égalité des genres dans les processus électoraux (Tbilissi, 25-26 novembre 2015).
- La participation à la Conférence organisée par le Carter Center sur les droits de l'homme et les normes électorales (Atlanta, 14-15 janvier 2016).
- La 13^e conférence européenne des administrations électorales se tiendra à Bucarest les 14-15 avril 2016. Elle sera consacrée au thème suivant : « nouvelles technologies et élections : confiance du public et défis pour les administrations électorales ».
- Cette conférence sera précédée, les 12-13 avril 2016, d'une conférence scientifique, les « 1^{ers} entretiens de l'expert électoral », consacrée au droit électoral et aux nouvelles technologies, et notamment aux problèmes constitutionnels que ces innovations soulèvent. Les rapports préparés pour cette conférence seront publiés dans la revue « Expert electoral », publiée sous la responsabilité de l'Autorité électorale permanente de Roumanie. De tels « entretiens de l'expert électoral » devraient avoir lieu à l'avenir de manière régulière.

5. Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

6. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 10 mars 2016 à 10 h.